

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

PUY-DE-DOME

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'OLLOIX

Délibération n° 2024 / 01

Séance du 19 JANVIER 2024

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice :	Présents :	Votants :
9	6	8

Date de la convocation : 15 janvier 2024

Le **DIX-NEUF JANVIER DEUX MIL VINGT-QUATRE**, à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre SAVIGNAT, Maire par intérim.

Présents : Pierre SAVIGNAT Maire par intérim, Alain HERITIER, adjoints, Jérôme RENOARD, Stéphane BÉAL, Claire VOLPI, Vincent BAFFALEUF.

Représentés : Charlotte COGAN a donné pouvoir à Claire VOLPI et Christophe DEMONCHY à Alain HÉRITIER

Absente : Valérie BUISSON

Secrétaire de séance : Claire VOLPI

OBJET : TRAVAUX DE VOIRIE 2024 – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal décide d'effectuer en 2024 des travaux de réparation de la voirie communale sur trois chemins du village qui sont très endommagés; ces travaux consistent principalement en la création d'un enrobé.

Le maire par intérim présente les devis de l'Entreprise **POUDEYROUX** :

– Chemin du Puy d'Olloix :	23 649,50 € H.T.
– Chemin des Quatres vents :	23 043,00 € H.T.
– Chemin de la Roche du Grelet :	13 597,00 € H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'effectuer en 2024 les travaux de réparations de voirie communale sur les chemins communaux désignés ci-dessus, ces travaux sont estimés à 60 289,50 € H.T.

Il sollicite les aides financières de l'Etat au titre de la DETR 2024 et du Département au TITRE du FIC 2024 pour la réalisation de ce programme.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	RECETTES		
Travaux	DETR	FIC	Commune d'Olloix
60 289,50	18 086.85	24 115,80	18 086.85
60 289,50		60 289,50	

Échéancier prévisionnel : Les travaux seront effectués en été ou en automne 2024.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
8	0	0

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, le 22 janvier 2024

Le Maire par intérim,
Pierre SAVIGNAT

